

LA PLATEFORME MÉDICO-SOCIALE D'IMA À L'ÉCOUTE DE VOS ADHÉRENTS

Cher partenaire,

Dans le cadre de votre contrat Santé, vous bénéficiez d'un certain nombre de **garanties opérées directement par notre Plateforme Médico-Sociale**.

Sachez que **dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 et du confinement**, vos garanties s'enrichissent de contenus spécifiques et que nos équipes pluridisciplinaires peuvent, plus que jamais, apporter **des réponses aux préoccupations de vos adhérents**.

Que cela concerne le logement, l'accès aux soins, les activités quotidiennes ou encore la famille, **les professionnels de notre Plateforme Médico-Sociale sont là pour soutenir vos adhérents et leurs proches**.

UN DISPOSITIF COORDONNÉ
ACCESSIBLE DEPUIS VOTRE NUMÉRO D'ASSISTANCE ⁱ

LES EXPERTISES

des infirmières

- Les recommandations, les consignes officielles de confinement et les précautions à prendre.
- Les informations médicales, les symptômes et la gestion des inquiétudes.
- L'accompagnement de la sortie d'hospitalisation après COVID-19 ou non.
- La relation d'aide en lien avec l'isolement.

LES EXPERTISES

des travailleurs sociaux

- Le soutien moral.
- Les problématiques d'alimentation, de courses et d'entretien du logement en cas de COVID-19.
- La gestion du temps et des espaces (garde des enfants, télétravail...).
- L'accès à l'éducation.
- La gestion de budget (libéraux, indépendants...).
- Les questions liées aux obsèques et au deuil.

LES EXPERTISES

des ergothérapeutes

- La gestion des habitudes de vie bouleversées.
- Le maintien des activités (emploi, école, vie quotidienne, loisirs, culture...).
- L'organisation des aidants.
- Le maintien de l'activité physique.
- Le conseil en alimentation et confection des repas.

LES EXPERTISES

des référents médicaux

- Les questions relatives au COVID-19.
- Les infirmières, les travailleurs sociaux et les ergothérapeutes peuvent réorienter les bénéficiaires vers le médecin référent médical.
- Si l'adhérent le souhaite, le médecin référent médical peut le rappeler, hors urgence.

ⁱ

La Plateforme Médico-Sociale d'IMA est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h dans la limite de ses capacités en cette période de crise.



Catherine Joubert,

**RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT NOUVEAUX MÉTIERS
DU GROUPE IMA**

« Dans ce contexte de crise, les métiers de la Plateforme Médico-Sociale d'IMA mettent leurs compétences **au service de vos adhérents et de leurs familles** et s'engagent pour **les soutenir**, en participant activement à **l'effort de solidarité et d'entraide**.

Il nous faut maintenir les liens avec les personnes pour les aider à assurer leur sécurité, pour répondre aux questions relatives au COVID-19, pour les aider à gérer les enfants et le télétravail, à prévenir les accidents de la vie domestique et la maltraitance, à s'alimenter...

Cette période de turbulences met à mal les personnes et familles les plus fragiles, soyons présents ! »

DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à en discuter avec votre interlocuteur commercial IMA habituel.